

Concours photographiques de l'ACAP : Nouvelles normes d'authentification de l'IA

Résumé

L'Association canadienne de l'art photographique (l'ACAP) met en œuvre de nouvelles normes de vérification des images artificielles afin de relever les défis que posent les outils d'IA dans les concours de photographie.

À compter du 16 septembre 2025, nous introduisons de nouvelles normes d'authentification de l'IA, la mise en œuvre complète devant être achevée d'ici janvier 2026. Ce délai de 108 jours donne aux photographes le temps d'examiner les détails fournis et d'apporter des ajustements à leurs flux de travail de traitement des photos.

Le défi : L'IA dans les concours de photographie

L'édition de photos par l'IA a révolutionné la photographie, mais elle a également créé une certaine confusion dans les concours de photographie. Alors que certains outils d'IA améliorent les éléments d'image existants de manière appropriée, d'autres outils d'IA sont interdits parce qu'ils génèrent un contenu synthétique qui n'a pas été capturé à l'origine par le photographe.

Distinction importante : Ces nouvelles normes s'appliquent spécifiquement aux photographies qui ont été modifiées à l'aide d'outils d'amélioration de l'IA, et non aux images entièrement générées par l'IA et créées à partir d'invites textuelles. Les images entièrement générées par l'IA (celles créées entièrement à partir de textes sans photographie originale) sont interdites dans les concours l'ACAP.

Actuellement, la communauté des photographes est confrontée à plusieurs problèmes :

- Il n'existe pas de lignes directrices unifiées sur les outils d'IA acceptables pour les concours ;
- une application incohérente de ces directives d'un concours à l'autre ;
- Une technologie de détection de l'IA qui ne peut pas suivre l'évolution des capacités de l'IA ;
- une incertitude croissante parmi les photographes quant aux outils d'IA qui sont acceptables pour les concours.

Notre solution : Titres de contenu (normes C2PA)

L'ACAP adopte les normes de la Coalition for Content Provenance and Authenticity (C2PA) pour assurer une vérification fiable des images de compétition. La C2PA est un

consortium international qui élabore des normes techniques ouvertes et libres de droits pour le suivi de l'authenticité des contenus numériques.

Fonctionnement des justificatifs de contenu

Les certificats de contenu intègrent un manifeste de métadonnées signé, écrit dans le fichier de métadonnées au cours du processus d'exportation, et enregistrent les détails de provenance suivants :

- Le créateur original et les détails de la capture ;
- Appareil photo ou logiciel de création/édition utilisé ;
- Historique complet de l'édition avec horodatage ;
- Tous les outils d'intelligence artificielle utilisés pendant le post-traitement ;
- Chaîne de contrôle complète, de la création à la soumission.

Les métadonnées sécurisées sont intégrées au fichier image et peuvent être authentifiées à l'aide de l'outil de vérification disponible sur contentcredentials.org/verify. La plateforme Content Credentials peut détecter toute modification non autorisée de ces métadonnées.

Lignes directrices pour la mise en œuvre par logiciel

Applications Adobe (Photoshop et Lightroom)

Versions prises en charge (2022 et ultérieures) : Lorsqu'ils travaillent avec des versions prises en charge de Photoshop et Lightroom, les photographes doivent utiliser la fonction Content Credentials d'Adobe.

Il suffit d'activer cette fonctionnalité avant de commencer les retouches et de la sélectionner lors de l'enregistrement de votre travail. Cette fonction préserve automatiquement l'intégralité des métadonnées de l'image, y compris l'activation de toutes les fonctions génératrices d'IA.

Versions antérieures (avant 2022) : Si les photographes utilisent des versions plus anciennes qui n'incluent pas les justificatifs de contenu, ils peuvent continuer à préserver les métadonnées importantes à l'aide de ces méthodes :

- **Photoshop** : Choisissez « **Enregistrer sous** » ou « **Exporter** » pour conserver l'intégralité des métadonnées.
- **Lightroom** : Dans la boîte de dialogue « **Exporter** », sélectionnez « **Inclure toutes les métadonnées** » dans la section Métadonnées.

Toutes les métadonnées comprennent l'application et la version utilisées pour l'édition. Adobe a introduit des fonctions génératrices d'IA en mai 2023, ce qui rend le suivi des métadonnées de plus en plus important pour le respect de la concurrence.

Autres logiciels d'édition populaires

De nombreuses applications (Luminar Neo, ON1 et Topaz) comprennent des outils d'IA, mais n'ont pas encore mis en œuvre la compatibilité C2PA.

Lorsqu'ils utilisent ces programmes, les photographes doivent suivre des procédures d'exportation et d'enregistrement spécifiques afin de préserver l'intégrité des métadonnées. Des flux de travail détaillés pour chaque application peuvent être trouvés dans les guides de référence correspondants énumérés ci-dessous.

Ressources disponibles :

- Luminar Neo : Guide de préservation des métadonnées
- ON1 : Guide de préservation des métadonnées
- Topaz : Guide de préservation des métadonnées

Note : *Tous les guides sont disponibles sur le site web de l'ACAP sous **Compétitions > AI Info**.*

Processus de vérification



Figure 1 - Capture d'écran de l'analyse par le site web Content Credential d'une image contenant au moins un élément généré par l'IA.

Étape 1 : Visitez contentcredentials.org/verify

Étape 2 : Téléchargez ou glissez-déposez votre image

Étape 3 : Consultez le rapport d'authenticité complet

Le système de vérification accepte les formats de fichiers suivants : AVI, DNG, HEIC, HEIF, JPEG, PNG, SVG, TIFF, WebP

Ce que montre la vérification

- Source originale et date de création
- Logiciel et équipement utilisés
- Historique complet des modifications
- Utilisation d'outils d'intelligence artificielle (le cas échéant)
- Alertes de détection d'altération



Figure 2 - Exemple de l'épingle Content Credential.

Les images dont les références de contenu sont actives affichent ce symbole de vérification.

Protocoles de détection et de vérification de l'IA

L'ACAP utilise le site web Hive AI Detection, qui est un outil de classification de l'IA, pour identifier les images susceptibles d'avoir été générées par l'IA.

Les représentants des clubs photo qui soupçonnent qu'une image peut être entièrement générée par l'IA peuvent la soumettre au directeur de la compétition pour analyse. L'image sera traitée par Hive AI Detection et les résultats seront renvoyés au représentant qui en a fait la demande.

Toutes les images susceptibles de gagner le concours sont soumises à un processus complet de vérification et d'authentification par le biais d'une analyse des références de contenu et d'une détection de l'intelligence artificielle. Toute image qui échoue à ces étapes de vérification sera disqualifiée du concours.

Avantages pour la communauté des photographes

Pour les photographes individuels

- **Confiance et authentification** : Vérifie que vos images répondent aux normes du concours avant de les soumettre, évitant ainsi toute disqualification due à une utilisation inacceptable de l'IA.
- **Protection des droits d'auteur** : Les informations sur le créateur et les horodatages intégrés renforcent les revendications de droits d'auteur et garantissent une attribution correcte.

- **Reconnaissance professionnelle** : Des plateformes telles que LinkedIn reconnaissent les références de contenu, ce qui renforce la crédibilité professionnelle.

Pour les clubs de photographie

- **Vérification simplifiée** : Vérifiez l'authenticité des images sur le site Web Content Credentials avant de les soumettre à des concours externes (il n'est pas nécessaire de disposer d'une expertise spécialisée dans la détection de l'IA).

Remarque : pour l'instant, seules les images traitées dans Photoshop et Lightroom sont prises en compte.

Pour les organisateurs de concours

- **Vérification transparente** : Les organisateurs peuvent accéder à l'historique complet de l'image, y compris les détails de la capture, la chronologie de l'édition et l'utilisation des outils d'IA.
- **Traitement efficace** : La vérification automatisée de l'authenticité réduit le temps d'examen manuel tout en garantissant la conformité avec les règles de la compétition.
- **Détection des altérations** : Les fonctions de sécurité intégrées identifient les modifications non autorisées des métadonnées et les tentatives de manipulation du contenu.

Calendrier de mise en œuvre

Phase 1 : Annonce - 16 septembre 2025

- Publication de normes détaillées et de lignes directrices pour la mise en œuvre des certificats de contenu
- Fournir des guides de protection « Cinq pièges » pour aider les photographes à éviter les problèmes d'éligibilité les plus courants.
- Encourager les membres à demander des éclaircissements au directeur des concours.
- Publication d'une mise à jour des critères d'édition des concours en vue de la mise en œuvre en 2026.

Phase 2 : Mise en œuvre complète - 1er janvier 2026

- À partir du 1er janvier 2026, nous mettrons pleinement en œuvre nos nouvelles exigences en matière d'authentification des images.

- Toutes les photos traitées dans Photoshop ou Lightroom après 2022 devront être accompagnées d'un justificatif de contenu pour pouvoir participer à nos concours. Pour les images traitées avec d'autres logiciels, nous exigeons des métadonnées complètes.
- Seules les photos qui satisfont à nos normes d'authentification de l'IA seront présentées aux juges.

Période de transition : La période de 108 jours donne suffisamment de temps aux photographes pour examiner la nouvelle documentation, s'adapter aux flux de travail actualisés, poser des questions et intégrer pleinement les exigences révisées dans leurs processus.

Nouvelles exigences en matière de soumission

For Adobe Users (Photoshop/Lightroom):

- Must enable Content Credentials during processing.
- Images automatically include required verification metadata.

Pour les utilisateurs d'Adobe (Photoshop/Lightroom) :

- Vous devez activer les informations d'identification du contenu pendant le traitement.
- Les images incluent automatiquement les métadonnées de vérification requises.

Pour les autres utilisateurs de logiciels :

- Doit suivre les directives de préservation des métadonnées spécifiques à l'application.
- Une documentation complète du processus d'édition est requise.

Assurance qualité : À partir du 1er janvier 2026, le comité de présélection de l'ACAP examinera toutes les candidatures pour s'assurer qu'elles répondent aux normes d'authentification avant d'être évaluées par les juges du concours. Les candidatures qui ne respectent pas ces normes ne seront pas soumises au jury.

Pour commencer

1. **Examiner les lignes directrices** : Téléchargez le guide approprié pour votre logiciel d'édition à partir du site web de l'ACAP ;
2. **Mettre à jour le flux de travail** : Mettre en œuvre l'activation des certificats de contenu ou les protocoles de conservation des métadonnées ;

3. **Testez la vérification** : Utilisez contentcredentials.org/verify pour vérifier vos images traitées ;
4. **Pratiquer la soumission** : Assurez-vous que vos images répondent aux nouvelles normes avant la date limite de septembre.

Bêta-test" de la mise à jour des références de contenu

Le 2 septembre 2025, Adobe a annoncé de nouvelles fonctionnalités bêta pour ses normes Content Credential, visant à renforcer la confiance numérique, la transparence et le contrôle des créateurs dans l'IA générative et les flux de travail multimédias complexes.

Les principales nouveautés incluses dans le test bêta sont les suivantes :

- La fonction d'attribution aux créateurs vérifiés permet aux créateurs d'intégrer leurs références professionnelles authentifiées sur LinkedIn, Behance, Instagram et X dans leurs œuvres numériques, créant ainsi un lien direct entre leur identité vérifiée et leur production créative.
- La version bêta vous permet d'ajouter des références de contenu à un maximum de 50 images JPG ou PNG à la fois. Les prochaines mises à jour prendront en charge des fichiers plus volumineux et des formats supplémentaires comme la vidéo et l'audio.
- Les créateurs peuvent désormais définir des préférences quant à l'utilisation de leur contenu pour entraîner des modèles d'intelligence artificielle. Cette nouvelle fonctionnalité permet de protéger leurs choix et pourrait s'aligner sur les réglementations internationales à venir concernant les options de refus d'entraînement à l'IA. (<https://contentauthenticity.adobe.com/>)
- Ces identifiants fonctionnent comme une empreinte numérique permanente qui reste associée à votre contenu quoi qu'il arrive - que quelqu'un le modifie, fasse des captures d'écran ou le partage. Cela permet de créer un historique complet montrant comment votre contenu a changé de mains et a été modifié au fil du temps.
- Des outils de navigation intégrés permettent à quiconque de vérifier comment le contenu a été modifié au fil du temps et de voir quelles informations d'identification ont été utilisées pour le créer.
- De nouveaux outils de filigrane et de cryptage sont en cours de développement pour mieux protéger les images numériques, en utilisant à la fois des marqueurs d'arrière-plan invisibles et des signaux d'authenticité visibles pour vérifier leur origine.

- Les dernières mises à jour techniques de la C2PA améliorent le formatage des manifestes, la gestion des flux de travail, les fonctions d'horodatage et les capacités étendues en matière de métadonnées.

Ces mises à jour visent à rendre la provenance des contenus plus robuste et plus conviviale pour les professionnels de la création, les organismes de presse et les communautés photographiques.

Commentaires de clôture

Les nouvelles normes d'authentification de l'IA de l'ACAP contribueront à préserver l'intégrité de nos concours en fournissant des directives claires sur l'utilisation acceptable des outils d'IA tout en maintenant la distinction entre la photographie capturée et le contenu synthétique.

Au fur et à mesure que les normes d'authentification du contenu et les applications de post-traitement seront mises à jour, nous communiquerons ces changements à nos membres en temps opportun. La mise en œuvre de ces nouveaux flux de travail standard aura un impact significatif sur de nombreux photographes, et nous vous demandons d'accepter ces normes dans votre intérêt et dans celui de l'ACAP.

Si vous avez des questions ou des préoccupations à ce sujet, n'hésitez pas à envoyer un courriel au rédacteur à l'adresse suivante competitions@capacanada.ca

Sheldon Boles – FACAP
Directeur des concours de l'ACAP